



Nation: République française

Porte-parole délégué: Tiago Contis

Comité: la fiscalité

Sujets: Vers une harmonisation fiscale européenne qui encourage la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques et innovatrices?



Honorable président, honorables délégués, distingués journalistes,

La France est fière de participer à cette commission afin de défendre l'unité européenne au travers de l'harmonisation fiscale. L'Europe souffre de disparités entre les États membres : elle entraîne des écarts de taxation qui affectent négativement la compétitivité européenne en créant une concurrence déloyale entre les États membres.

La France, un des piliers de l'Europe, s'engage avec détermination dans une optique multilatéraliste d'harmonisation de la fiscalité européenne. La concurrence déloyale affecte durablement notre économie ainsi que celle d'autres pays européens, tels que l'Italie, l'Autriche et les pays scandinaves, qui pratiquent un haut taux d'imposition. Une harmonisation fiscale pourrait non seulement permettre une équité entre les États, mais aussi une attractivité accrue pour les investissements directs étrangers (IDE). De plus, les délocalisations liées à la concurrence déloyale augmentent drastiquement le chômage. En effet, en 2021, 3 580 filiales françaises généraient 570 000 salariés dans des pays à faible taux d'imposition. Une harmonisation fiscale permettrait donc une hausse de l'emploi, et à long terme une hausse de la croissance européenne. La France est une république sociale, et s'oppose donc fermement à toutes formes de *dumping* social. Les directives (ATAD I et II) adoptées entre 2019 et 2020 ont permis de diminuer les évasions fiscales et s'opposent ainsi à l'érosion fiscale qui fait souffrir notre pays. La France salue et soutient ces démarches multilatérales, mais demande et encourage des directives plus efficaces pour s'opposer à la concurrence déloyale.

De plus, la France soutient le développement durable ; des mesures d'harmonisation fiscale pourraient limiter grandement les émissions de CO₂, et par conséquent limiter le changement qui menace notre planète. En effet, le marché de carbone européen incite les entreprises à moins polluer en contrepartie d'avantages fiscaux. Ces mesures pourraient permettre à la France d'atteindre une neutralité



carbone d'ici 2050. De plus, l'Europe apparaît comme un pionnier de la lutte écologique sur la scène internationale.

Enfin, la France encourage l'harmonisation fiscale, car sur base d'avantage fiscal, elle peut encourager la recherche développement des entreprises dans des technologies innovantes. Ces nouvelles recherches pourraient créer de l'emploi : l'investissement dans des technologies vertes pourrait générer 500 000 emplois d'ici 2030.

Nous avons déjà entrepris des mesures pour atteindre cette harmonisation fiscale et demandons aux autres États membres d'en faire de même. À l'échelle nationale, la loi des finances pour 2025 s'accorde selon les objectifs d'harmonisation fiscale de l'Union européenne. Elle promet ainsi une compétitivité économique tout en y intégrant une dimension écologique. À l'échelle internationale, la France a pleinement participé à toutes les directives mises en place pour lutter contre l'érosion fiscale.

Afin de lutter contre cette érosion, la France invite les États membres, au cours de cette commission, à créer une assiette fiscale pour empêcher toute concurrence déloyale au sein de notre Union. De plus, les prix de transfert doivent également être harmonisés pour éviter toute pratique fiscale abusive au sein des États. Mais les nouveaux enjeux des sociétés numériques imposent de nouvelles réflexions sur la fiscalité européenne. En effet, la France propose que, pour celles-ci, l'imposition se réalise en fonction du lieu de consommation des produits échangés, dans l'objectif d'éviter les évasions fiscales.

Nous invitons donc les autres délégations à coopérer afin de créer une Europe forte, compétitive et soudée. Les précédents élargissements ainsi que la disparité entre les États ne doivent pas limiter la compétitivité économique de l'ensemble de l'union. L'urgence écologique impose des décisions urgentes, et la France sera intransigeante sur l'application de ces normes écologiques dans l'harmonisation fiscale. Enfin, le contexte géopolitique actuel prône un unilatéralisme, et une domination des grandes puissances. Nous devons rester soudés et confiants en nos capacités, pour s'affirmer en tant qu'acteur influent sur la scène internationale.